



# MIM

## Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

### MOT DU MAIRE



#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Septembre est synonyme de rentrée scolaire et de reprise des activités en général. C'est particulièrement vrai cette année, avec le déconfinement progressif qui s'est étalé tout au long de l'été. En cette période d'intensification des déplacements sur notre réseau routier, un rappel quant à la sécurité routière s'impose. Civisme et prudence doivent impérativement gouverner les déplacements de tous et chacun, qu'on soit automobilistes, cyclistes, camionneurs, motocyclistes, piétons ou autres.

En cette période de retour en classe, la notion de sécurité routière est névralgique dans les zones scolaires. Ensemble, portons une attention particulière à nos jeunes concitoyens aux abords des écoles. Et, crise sanitaire oblige, gardons à l'esprit que les consignes de distanciation physique peuvent parfois occasionner de la part des piétons des mouvements et empiètements inattendus sur la chaussée. Conducteurs, redoublez de vigilance, svp.

Un rappel de l'article 3.1 du Code de la sécurité routière du Québec, retranscrit dans cette chronique à pareille date l'an dernier, qui traduit bien l'état d'esprit que l'on souhaite voir habiter chacun des utilisateurs de la voie publique :

*3.1. Tout usager de la route est tenu, surtout à l'égard de celui qui est plus vulnérable que lui, d'agir avec prudence et respect lorsqu'il circule sur un chemin public.*

*Le conducteur d'un véhicule routier est tenu de faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers plus vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, les piétons et les cyclistes.*

*L'usager vulnérable est, pour sa part, tenu d'adopter des comportements favorisant sa sécurité.*

#### ASPHALTAGE 2020

Les appels d'offres pour les travaux d'asphaltage 2020 sont lancés. Sous réserve que des soumissions conformes soient déposées à l'intérieur des délais prescrits, le conseil municipal octroiera le contrat pour un premier lot à l'occasion de la séance ordinaire du 31 août et celui pour un second lot (qui comprend notamment la portion très endommagée de la Route 138, de la route de Fossambault à la rue du Brome) quelques jours plus tard, via une séance extraordinaire. Dans les deux cas, le tout sera terminé en octobre.

Ces travaux annuels de réhabilitation des chaussées, qui représentent au fil des ans un investissement de plusieurs millions de dollars, s'inscrivent dans une volonté d'amélioration continue de l'état de notre réseau routier.

#### CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST

La démolition du centre communautaire Jean-Marie-Roy est maintenant terminée et la construction du nouveau centre communautaire sur une partie des fondations restantes est amorcée. Au cours des prochaines semaines, la structure d'acier sera graduellement mise en place. Parallèlement, le conseil municipal approuvera les détails de l'architecture définitive du bâtiment, à la suite de quoi les images du produit final seront rendues publiques. Ce nouveau centre multifonctionnel, qui comprendra un gymnase double, des salles polyvalentes et des locaux pour des organismes communautaires, sera normalement en service le printemps prochain.

Rappelons que la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a obtenu une subvention de 3,25 M\$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec pour ce projet. En tenant compte de la récupération partielle des taxes pour les villes, du versement de 2,16 M\$ de l'assureur pour couvrir l'effondrement partiel du centre Jean-Marie-Roy survenu en mars 2019 et de la subvention gouvernementale, la Ville déboursa un peu moins de 4 M\$ pour ce projet dont le coût total est de plus de 10 M\$.

Sylvain Juneau, maire  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Tous les services seront fermés le lundi 7 septembre pour la fête du Travail.

L'hôtel de ville rouvrira ses portes aux citoyens dès le 31 août. Vous pouvez tout de même nous joindre par courriel ([info@vsad.ca](mailto:info@vsad.ca)) ou par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Le 31 août à 19 h 30, se tiendra la prochaine séance du conseil devant public et en webdiffusion via la page Facebook @VSADofficiel. Les citoyens qui désirent assister à la séance devront se conformer aux mesures de prévention (couvre-visage, distanciation physique, nettoyage des mains) émises par les autorités gouvernementales, en place à l'hôtel de ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

••• Pour toute urgence en travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

Pour tout savoir  
sur votre Ville  
**VSAD.ca**



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!



@VSADofficiel  
@VSADcomplexesportif



@VSADofficiel

## LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES : L'AFFAIRE DE TOUS

En septembre c'est la rentrée pour tous ! L'achalandage sur la route reprend et les enfants sont nombreux à circuler à pied pour se rendre à l'école. Quelle bonne habitude de vie à prendre! Toutefois, la vitesse n'a pas sa place et le partage de la route est essentiel dans les zones et corridors scolaires, notamment aux intersections des brigadiers scolaires. SVP, respectez les consignes des brigadiers, ils protègent la jeunesse de notre communauté.

### LAISSEZ VOTRE ENFANT À UNE INTERSECTION OÙ SE TROUVE UN BRIGADIER, POURQUOI PAS ?

Vous emmenez votre enfant à l'école en voiture? Pourquoi ne pas laisser votre enfant près de l'une de ces intersections sécurisées par un professionnel? Que des avantages :

- Éviter l'attente en file devant l'école et ainsi gagner du temps en le laissant en route;
- Réduire les risques pour les élèves-piétons induits par l'ensemble des déplacements individuels effectués en automobiles vers l'école;
- Inculquer de saines habitudes de vie à vos enfants par le transport actif.

Vos enfants circulent parmi les autres et sont en sécurité, vous pouvez avoir l'esprit en paix.

### LA SÉCURITÉ DES ENFANTS À PIEDS

Votre enfant se rendra à pieds à l'école? Apprenez-lui les bons comportements pour qu'il le fasse en sécurité. La page Web [la sécurité des enfants à pied](#) de la SAAQ indique les règles de conduite lorsqu'on circule à pied.



N'oubliez pas de donner l'exemple, votre enfant vous imite. Si vous ne respectez pas les règles de sécurité, il aura du mal à comprendre qu'il doit les suivre.

### RAPPEL DES ÉLÉMENTS IMPORTANTS :

#### LES ÉCOLIERS

- Assurez-vous d'être toujours visibles et de marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée en faisant face à la circulation;

- Respectez les directives des brigadiers scolaires et traversez aux intersections;
- Rendez-vous directement à l'école et évitez de vous attarder en chemin. S'il survient une situation anormale, parlez-en immédiatement à un brigadier ou à un professeur;
- Évitez de vous bousculer.

### LES AUTOMOBILISTES

- Respectez la signalisation à l'approche des zones scolaires ainsi que lorsque vous croisez des autobus en circulation;
- Soyez vigilants lorsque vous circulez près d'autobus immobilisés, que les feux intermittents soient actionnés ou non;
- Respectez les limites de vitesse et les panneaux de signalisation. Notez que depuis le 1er août 2019, le montant des amendes pour les excès de vitesse commis dans les zones scolaires est doublé;
- Attendez que le brigadier ait terminé de faire traverser les écoliers avant de circuler.

### VOICI LES INTERSECTIONS OÙ IL Y AURA PRÉSENCE DE BRIGADIERS SCOLAIRES.

#### Secteur Les Bocages : 5 brigadiers

Du Sourcin/Antoine-Gaboury, du Sourcin/des Halliers, du Sourcin/des Landes, du Sourcin/du sentier face au centre sociorécréatif Les Bocages, des Landes/ de l'Eider.

#### Secteur Centre : 7 brigadiers

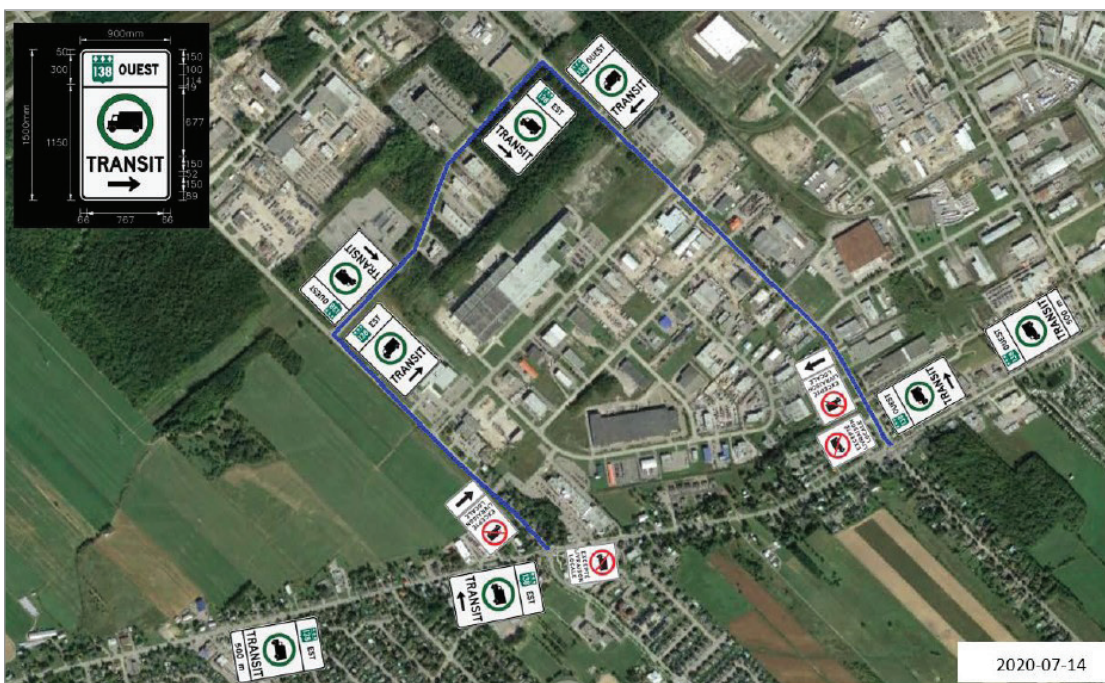
Route 138/Jean-Juneau, Jean-Juneau/école secondaire, Jean-Juneau/du Charron, du Charron/ de l'Entrain, Bécharde/du Collège, du Collège/écoles primaires, route Racette/du Trèfle



## APPROBATION DU RÈGLEMENT N° 2020-616 RELATIF À L'INTERDICTION DE CIRCULATION DES CAMIONS LOURDS ET DES VÉHICULES-OUTILS

Lors de la séance extraordinaire du 4 août dernier, le Maire a déposé une lettre du ministère des Transports du Québec concernant l'approbation du Règlement n° 2020-616 relatif à la circulation des camions lourds et des véhicules-outils. Cette lettre peut être consultée sur le site Web au [vsad.ca/seances](#) dans la section Projets de règlements municipaux. La date de l'application de ce règlement sera annoncée ultérieurement.

### PLAN DE SIGNALISATION - SECTEUR ROUTE 138



## COLLECTE DE SANG



HÉMA-QUÉBEC

**SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES**  
**Jeu. 24 septembre**

**SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**

**COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL**  
230, route de Fossambault



**Planifiez votre don dès aujourd'hui!**

→ 1 800 343-7264

→ [jedonne@hema-quebec.qc.ca](mailto:jedonne@hema-quebec.qc.ca)

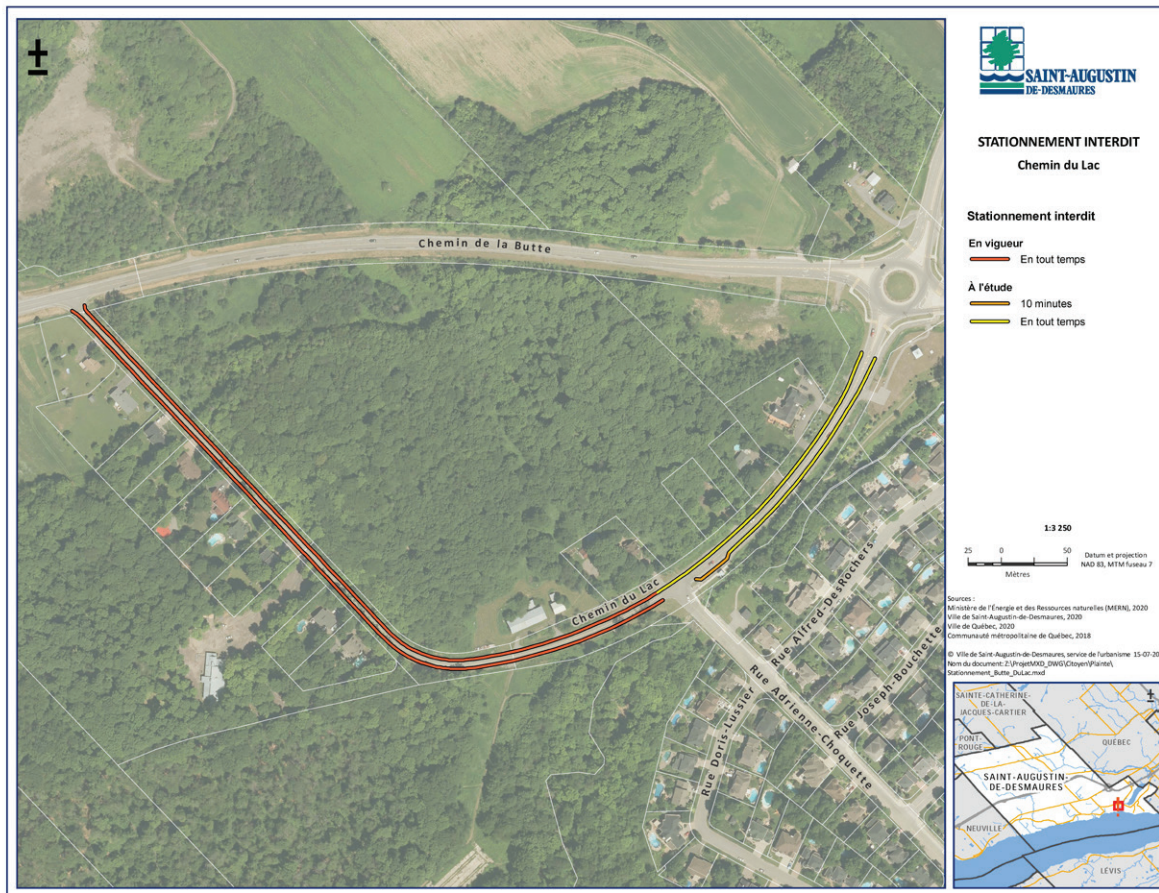
## INTERDICTION DE STATIONNEMENT — CHEMIN DU LAC

Lors de la séance extraordinaire du conseil le 4 août dernier, il a été décrété :

- D'interdire le stationnement en tout temps sur le chemin du Lac à l'ouest de la rue Adrienne-Choquette jusqu'au chemin de la Butte (tracé rouge);
- De permettre le stationnement pour une durée de 10 minutes (débarcadère) sur le chemin du Lac, à l'est de la rue Adrienne-Choquette, sur une distance de 33 mètres du côté impair devant les boîtes postales (tracé jaune);
- D'interdire le stationnement en tout temps sur le chemin du Lac à l'est de la rue Adrienne-Choquette jusqu'au carrefour giratoire, à l'exception du débarcadère mentionné précédemment.

Les panneaux de signalisation à cet effet seront installés au cours des prochaines semaines.

Pour consulter cette résolution et ce plan, visitez le [VSAD.ca/seance](http://VSAD.ca/seance) et rendez-vous dans les documents de la séance du 4 août dernier.



**La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures lance l'édition 2020 de son concours photo pour le calendrier annuel !** Comme par les années antérieures, vous êtes invités à nous envoyer vos plus belles photos mettant en valeur le territoire exceptionnel de la ville. Utilisez votre créativité et votre originalité pour immortaliser les plus belles vues ! Envoyez-nous UNE PHOTO PAR SAISON à l'adresse courriel [info@vsad.ca](mailto:info@vsad.ca) avant le 30 septembre à midi. Veuillez indiquer quelle saison représente chaque photo.

Dû au contexte pandémique actuel, nous produirons des calendriers de seulement 16 pages. Il aura tout de même une photo par mois, mais elle sera vue pendant 60 jours !

Voici les critères de sélection et règlements à respecter :

- Vous devez être l'auteur de la photo ou des photos;

- Une seule photo par saison par participant acceptée, donc un maximum de 4 photos par participant;
- Toutes les photos doivent avoir été prises sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures;
- Les photos seront soumises à un vote du public sur la page Facebook de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures à compter du 1<sup>er</sup> octobre à midi jusqu'au 15 octobre 2020 à midi. Les trois photos par saison ayant récolté le plus de votes (mentions J'aime) illustreront le calendrier 2021. Les gagnants seront annoncés le 29 octobre via notre page Facebook;
- La Ville pourra utiliser vos photos pour diverses occasions ou sur différents médias;
- Les autorités de la Ville se réservent le droit de choisir la photographie qui fera la couverture de son calendrier;
- Attention! Nouveau cette année : les photos devront être en format portrait. Les participants doivent les soumettre selon ces critères :
  - Une taille d'environ de 2 MO.
  - L'ajout de bordure, de cadre ou de texte n'est pas permis.
- Exemples de photos : panoramas, paysages, faune, habitat naturel, photographies illustrant la vie à Saint-Augustin-de-Desmaures, vacances, attraits, aventure en plein air, activités extérieures, cyclisme, activités aquatiques, bâtiments, etc.

Bonne chance à tous !

## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



### SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

### OCTOBRE

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

### Ordures Recyclage

Les ordures et les matières recyclables sont collectées toutes les semaines. Les branches seront ramassées avec les ordures toute l'année, en fagot de max 1,2 m ou dans des sacs.

### Encombrants

Les prochaines collectes seront les **8 septembre** et **6 octobre**. Inscription obligatoire par téléphone au 418 878-2955 poste 5406 ou le via le site Web avant midi la veille de la collecte.

## SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE



Sodem

KÉNO

**Programmation  
automne 2020  
nous y voilà !**

**Malgré le contexte actuel, une programmation d'activités variées est en préparation pour l'automne.**

### Programmation des activités aquatiques (Sodem)

- Dévoilement de la programmation le 20 août;  
Inscription pour les résidents du 24 au 31 août  
et à partir du 1er septembre pour les non-résidents;
- Début des cours à partir du 14 septembre.

### Programmation des activités de loisirs (Kéno)

- Dévoilement de la programmation le 21 septembre;
- Inscription à partir du 28 septembre;
- Début des cours le 12 octobre.

### Programmation des activités culturelles et des activités pour les 50 +

- Dévoilement de programmations mensuelles à partir de la mi-septembre.



### CLUB DE LECTURE CROCK-LIVRES

Merci et félicitations aux 160 enfants qui ont participé au Club de lecture Crock-Livres « Édition spéciale sans contact ». Chaque participant s'est vu remettre une trousse de lecture dès son inscription et était invité à se fixer un ou plusieurs défis à atteindre tout au long de l'été. Bravo pour les 200 défis réalisés et merci de partager votre plaisir de lire en nous présentant vos belles réalisations et activités en lien avec la lecture.

Près de 30 Crock-lecteurs et leur famille ont bravé la pluie lors de l'animation de lecture « Frite et Patate » qui s'est déroulée le 6 août. Des prix de présence ont été offerts lors de cette activité et chaque enfant a réalisé un cornet de frites en origami. Au cours de l'été, plusieurs prix de participation ont aussi été remis parmi les membres du Club. Félicitations à tous les gagnants et participants!

Un merci tout particulier à notre partenaire, la Caisse Desjardins de Cap-Rouge– Saint-Augustin, pour sa participation au succès de cette 27<sup>e</sup> édition spéciale du Club de lecture Crock-Livres. Rendez-vous l'an prochain et bonne rentrée scolaire à tous les Crock-lecteurs !



**Desjardins**  
Caisse de Cap-Rouge–Saint-Augustin

### RETOUR AU JEU... POUR LE BLIZZARD MIDGET AAA

Une nouveauté pour le Blizzard et de concert avec la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (VSAD), de temps en temps, nous profiterons de cette vitrine qu'est le MIM afin d'échanger avec vous. Merci à la VSAD pour cette opportunité.

#### RETOUR DANS LE TEMPS...

Le Blizzard Midget AAA est la propriété du Séminaire Saint-François depuis la saison 2014-2015. Autrefois propriété des Remparts, notre franchise au sein de la Ligue de Hockey Midget AAA, a vu le jour lors de la saison 1976-1977 avec en tête le regretté Robert « Bob » Chevalier. Plusieurs grands noms du monde du hockey ont connu et connaissent pour certains, une belle carrière professionnelle et dans la LNH. Il nous fera donc plaisir au cours des prochains mois de visiter avec vous l'historique de notre organisation et de vous entretenir sur de nombreux sujets.

*En photo : Jakob Pelletier, un ancien du Blizzard et appartenant aujourd'hui au Flames de Calgary*



#### CETTE SAISON...

Le Blizzard du Séminaire Saint-François entamera ainsi sa 45<sup>e</sup> saison ce 12 septembre prochain dès 15 h au Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures face aux Lions du Lac Saint-Louis. Tel que vous savez, ce sera un début de saison fort différent de ceux des 44 dernières années.

La Ligue de Hockey Midget AAA du Québec, avec l'aval de Hockey Québec, permet ainsi à ses formations de s'affronter, mais dans un format de jeu modifié. Les spectateurs qui assisteront à ces parties verront sur la glace des formations composées de 11 joueurs, et ce, dans une formule de jeu à 5 contre 5 sans mise en échec avec 3 périodes de 10 minutes chronométrées. Il y aura donc « deux parties » par jour qui permettront ainsi aux joueurs de voir beaucoup d'actions. « Ce sera vraiment spécial, mais à tout le moins nos joueurs seront en action face à des formations adverses et nous serons en mesure de travailler sur leur niveau d'intensité, mais aussi de rapidité, d'exécution et d'habiletés » de mentionner Frédéric Parent, entraîneur-chef.

Les parties sont officiellement ouvertes au grand public pour un maximum de 125 spectateurs afin de respecter les règles de la Santé publique. Le prix d'entrée sera de 8 \$ pour les personnes de 17 ans et plus tandis que l'entrée sera gratuite pour les enfants de 16 ans et moins et le public pourra entrer 30 minutes avant le début du match. Malheureusement, aucune aire de restauration ne sera disponible. L'horaire des parties se retrouve sur le site web du Blizzard au <https://blizzard.liguemidgetaaa.ca/>.

Voilà donc un premier contact avec vous et nous souhaitons vous voir à l'aréna afin d'encourager notre relève ! Vous pouvez communiquer avec nous en tout temps : [Blizzardmidgetaaa@ss-f.com](mailto:Blizzardmidgetaaa@ss-f.com). Bonne saison !

Alain Parenteau, Gouverneur  
Blizzard Midget AAA